

PV de l'AG du 13 septembre 2023

Aula du Collège de Gambach

Début de l'assemblée à 16h37

Partie statutaire

1. Salutations, ordre du jour

Le co-président et la co-présidente souhaitent la bienvenue aux membres présents, ils remercient la direction du collège de Gambach pour leur accueil et la mise à disposition de l'Aula. Delphine Hospenthal nomme les membres s'étant excusés : Patricia Calzarotto Prato, Nicolas Martignoni, Emmanuell Masseur Sutter, Emmanuel Mejia, Pia Burch Moser, Benjamin Pitteloud, Johannes Schumacher, Marie-Hélène Zeller-Mülhauser.

L'ordre jour qui est accepté sans modification ni ajout.

2. Élections des scrutateurs

Vinzenz Schaller est élu par acclamation.

3. Procès-verbal de l'AG du 6 septembre 2022

Le PV est adopté par acclamation, avec remerciements à son autrice.

4. Rapport annuel du comité

Urs Scheider rappelle que le rapport détaillé se trouve dans le bulletin.

Partenariat social

1. Les salaires ont été revus à la hausse, mais il ne s'agit pas là d'une augmentation réelle, juste d'une adaptation au renchérissement. Cet automne, au sein de la FEDE, une nouvelle demande d'augmentations salariale sera formulée (5%). Le co-président rappelle que l'année dernière, peu de personnes étaient venues à la manifestation, alors que la mobilisation reste importante. Il rappelle qu'une manifestation est prévue le samedi 16 septembre à Berne.
2. Le conflit qui secoue la caisse de pension a fait les gros titres. Pour rappel, son comité est composé de 12 personnes, 6 représentent l'employeur et 6 représentent les employés. Or, parmi ces derniers, il y a un représentant des cadres qu'il faut plutôt considérer comme étant du côté de l'employeur. Suite au dernier vote du Grand Conseil qui entérine un mode d'élection des membres du comité de la caisse qui défavorise les employés, Bernard Fragnière a démissionné avec effet immédiat. La situation est donc illégale et l'influence de la FEDE et du SSPES sera affaiblie par une nouvelle réglementation, ce qui est également une déclaration de guerre. La caisse sera mise sous tutelle par l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations. C'est une mesure grave, mais qui ne risque pas de nous faire perdre grand-chose. La FEDE et le SSP sont unis et vont réfléchir aux prochaines démarches à entreprendre ensemble.
3. Isabelle Castella sera la nouvelle présidente de la FEDE. Elle a été cheffe de la police locale à Bulle, elle a fait une très bonne impression au comité de sélection et prendra ses fonctions dès le 1^{er} janvier 2024, à un taux d'activité de 50-60% qui sera complété par un-e secrétaire général-e à un

taux d'activité similaire. Elle sera officiellement nommée lors de l'assemblée des délégués de la FEDE du 29 novembre.

Activités de Formation Fribourg

Au sein de Formation Fribourg, deux thématiques ont particulièrement été travaillées :

1. L'enquête sur le temps de travail, avec jusqu'à présent une participation de 80% pourcent. De la part de la DFAC, il y a déjà eu des remarques sur des « annonces d'heures de travail assez étonnantes », nous avons demandé de ne pas formuler de craintes et ni de doutes avant la fin du processus.
2. La révision du RPEns, avec trois demandes précises : une leçon de décharge pour le rôle de prof de classe en primaire, que les congés non-payés restent possibles, ainsi que le semestre de recherche ou sabbatique.

Discussion

Vinzenz Schaller demande si la question du nombre d'heures pour le temps-plein sera discuté ici ; Urs Schneider répond que oui, mais que le travail se fera aussi pour d'autres niveaux d'enseignement : on ne peut pas penser qu'à notre cas et situation.

EVMG

La CDIP a publié ses décisions et plusieurs nouveautés sont à signaler : la durée minimale obligatoire des études passe à quatre ans, les disciplines Informatique et Économie et droit font partie du catalogue des disciplines fondamentales et le texte ne mentionne plus de liste préétablie de disciplines ou de combinaisons de disciplines pour les options spécifiques et complémentaire, ce qui permettra de proposer de nouvelles disciplines ou combinaisons de disciplines. L'audition officielle de la CDIP aura lieu du 12 septembre au 15 décembre.

Au sein du canton, un groupe de réflexion et d'accompagnement auquel le comité participe a vu le jour : Forum Matu2027, mais cela reste encore un peu flou. Le 8 novembre, le corps enseignant sera invité à discuter sur les PEC et la mise en œuvre de cette réforme dans le canton.

Numérisation

Vincent Robadey présente le workshop où il a été invité, au sein duquel les discussions ont porté sur l'IA. Il évoque les expérimentations qu'il a menées dans ses classes, avec un grand écran installé dans sa salle. L'idée était de voir si cet écran offrait une plus-value et s'il y a des besoins d'outils supplémentaires. A titre personnel, il réfléchit à une plateforme cantonale pour l'histoire, les premiers sondages qu'il a effectués montrent qu'il y a de l'intérêt.

Discussion : plusieurs membres font état d'un flou concernant ChatGPT, dans plusieurs collèges il a été dit lors de plénières que son usage était interdit en classe à cause de l'hébergement des serveurs.

Laurent Bardy revient sur le sondage effectué par le comité, dont les questions étaient selon lui à la fois trop restrictives et orientées, ne prenant en compte que le modèle BYOD ou COPE, alors que d'autres modalités d'équipement existent ailleurs. Il rappelle qu'il était intervenu avec d'autres collègues pour demander une réflexion lors de l'AG 2022 et qu'une demande a été adressée au comité par e-mail le 19 février pour la formation de ce groupe dont le but serait de réfléchir et de faire des propositions à l'AG portant sur le choix du type d'équipement. Le comité avait répondu en soulignant que le sondage montrait qu'il n'y avait pas d'intérêt de la part des membres pour ce groupe de travail. Or, l'équipement idéal des enseignant dépend des besoins, des solutions hybrides et mixtes sont à étudier. C'est une question complexe, avec des implications multiples (santé, vie privée et publique, frais, support technique, aspects législatifs, etc.). Il rappelle que les membres du législatif s'organisent normalement par thèmes, il estime que le processus par sondage ne remplace pas le processus de discussion et de débat. Il exprime sa colère et pose la question suivante : l'assemblée serait-elle favorable ou non à la création d'un tel groupe ?

Urs Schneider rappelle que toutes les écoles ne sont au même stade, les besoins sont différents et il invite les membres à prendre contact avec les directions d'écoles et les personnes ressources. Il demande s'il y a des personnes prêtes à intégrer ce groupe de réflexion, Laurent Bardy et Nicolas Bique se désignent. Il demande si l'AG veut donner un mandat à ce groupe pour qu'il mène cette réflexion, la proposition est acceptée.

Nicolas Bique propose deux cas concrets : au niveau de la sécurité de l'information, si un employé attrape un virus sur sa machine et que celui-ci passe au niveau de l'État, qui est responsable ? qui va devoir payer ? Et au niveau sanitaire, il y a des normes sur les rayons non ionisants, mais dans une salle de classe avec tous les ordinateurs et smartphones allumés, est-ce qu'on les dépasse ?

Vincent Robadey propose que l'on demande des clarifications sur l'IA et ChaptGPT, Ole Raemy n'est pas trop d'accord en ce qui concerne ChatGPT, mais est d'accord que l'on se renseigne sur les virus.

5. Comptes 2022, rapport des vérificateurs des comptes

Delphine Hospenthal présente les comptes en précisant que la colonne des recettes reste l'endroit le plus délicat : nous avons de la peine à faire rentrer certaines cotisations et à trouver de nouveaux membres, en particulier à Bulle dont le collège n'est pas représenté au sein du comité. Les comptes sont acceptés par acclamation.

Comptes 2022

Abschluss 2022

Pertes et profits 2022

	2021		Budget		2022		
	Comptes		Comptes		Comptes		
	Dépenses Aufwand	Recettes Ertrag	Dépenses Aufwand	Recettes Ertrag	Dépenses Aufwand	Recettes Ertrag	
Cotisations		47 990,60		45 000,00		48 270,00	Mitgliederbeiträge
Protekta, prime	8 106,30		6 600,00		6 133,10		Protekta Prämien
Salaires comité	26 234,00		33 000,00		28 589,10		Vorstand Lohn
Frais comité	75,00		500,00		400,00		Vorstand Kosten
Cotisations FAFE	2 663,20		2 700,00		2 111,45		Mitgliederbeiträge DFL
Frais de secrétariat et bulletin	-		100,00		0,00		Sekretariatskosten und Bulletin
Logiciel gestion des membres	-		200,00		173,00		Mitgliederverwaltung Software
Taxes Poste	147,70		200,00		103,05		Posttaxen
Représentations SSPES	38,00		300,00		269,00		Repräsentationen (DFL&VSG)
Site internet	370,70		400,00		550,20		Internet
Divers	962,25		1 000,00		123,80		Verschiedenes
Excédent des recettes	9 393,45				9 817,30		Überschuss
Excédent des dépenses							Fehlbetrag
	47 990,60	47 990,60	45 000,00	45 000,00	48 270,00	48 270,00	

	Bilan au/Bilanz per 31.12.2021		Bilan au/Bilanz per 31.12.2022		
	Aktiven	Passiven	Aktiven	Passiven	
CCP	33 177,30		42 994,60		Post
Compte Deposito					Deposito
Déb. Impôt anticipé					Deb. Verrrechnungssteuer
Actif / Passif transitoire					Transitor. Aktiven/Passiven
Capital 31.12		23 783,85		33 177,30	Eigenkapital
Perte/Bénéfice		9 393,45		9 817,30	Jahresverlust/-überschuss
	33 177,30	33 177,30	42 994,60	42 994,60	

6. Budget 2023, projection 2024, fixation de la cotisation

Les deux budgets sont similaires, avec les mêmes décharges pour le comité, même si en 2024 ces décharges augmenteront un peu puisque le comité vieillit. Nous espérons garder nos membres en cas d'augmentation de la cotisation (adhésion collective à la SSPES). Michelle Wüthrich du Collège Saint-Michel est élue vérificatrice des comptes par acclamation, elle remplace Stéphane Delley et collaborera avec Beatrice Jung qui assumera ce rôle l'année prochaine encore.

Budget 2023			
	Dépenses	Recettes	
	Aufwand	Ertrag	
Cotisations		45 000,00	Mitgliederbeiträge
Prime Protekta	6 600,00		Protekta Prämien
Salaire comité	34 000,00		Vorstand Lohn
Frais comité	500,00		Vorstand Kosten
Cotisations Formation Fribourg	1 700,00		Mitgliederbeiträge Bildung Freiburg
Frais de secrétariat et bulletin	100,00		Sekretariatskosten und Bulletin
Logiciel de gestion des membres	350,00		Mitgliederverwaltung Software
Taxes Poste	150,00		Posttaxen
Représentations SSPES	300,00		Repräsentationen VSG
Site internet	500,00		Webseite
Divers	1 000,00		Verschiedenes
Excédent des recettes			Überschuss
Excédent des dépenses		200	Fehlbetrag
	45 200,00	45 200,00	

Budget 2024			
	Dépenses	Recettes	
	Aufwand	Ertrag	
Cotisations		45 000,00	Mitgliederbeiträge
Prime Protekta	6 600,00		Protekta Prämien
Salaire comité	37 000,00		Vorstand Lohn
Frais comité	500,00		Vorstand Kosten
Cotisations Formation Fribourg	1 700,00		Mitgliederbeiträge Bildung Freiburg
Frais de secrétariat et bulletin	100,00		Sekretariatskosten und Bulletin
Logiciel de gestion des membres	350,00		Mitgliederverwaltung Software
Taxes Poste	150,00		Posttaxen
Représentations SSPES	300,00		Repräsentationen VSG
Site internet	500,00		Webseite
Divers	1 000,00		Verschiedenes
Excédent des recettes			Überschuss
Excédent des dépenses		3200	Fehlbetrag
	48 200,00	48 200,00	

7. Délégations FEDE/Formation Fribourg

La co-présidente présente les places qui restent à pourvoir : une personne pour l'AG de la FEDE du 29 novembre et trois personnes pour l'AG de Formation Fribourg du 6 novembre. Elle invite les membres intéressés à s'annoncer auprès de la présidence.

8. Mandats de l'AG

Pour rappel, voici les mandats présentés lors de l'AG du 6 septembre 2022 :

L'AFPESS

- représente ses membres à la FEDE en revendiquant une revalorisation salariale (renchérissement plus).
- continue son travail au sein de la FAFE pour améliorer les conditions de travail dans la révision du RPens et accompagne l'enquête sur le temps de travail.
- observe la mise en œuvre du système ODE.
- revendique une indemnité substantiellement augmentée pour l'utilisation du matériel privé et un soutien technique et pédagogique du côté S2/DFAC.
- analyse les conditions-cadres pour la formation continue et vise à les améliorer.
- continue son travail dans le dossier EVMG en mettant l'accent sur l'achèvement du PEC et la mise en œuvre RRM/ORM au niveau cantonal.

Urs Schneider précise qu'aucun membre n'a pris contact avec le comité au sujet de l'ODE (pour rappel : conduite par Objectifs, du Développement et de l'Évaluation, la méthode désormais utilisée lors des entretiens entre enseignants et direction suite aux visites de cours), il invite l'assemblée à le faire en cas de besoin. Il souligne que l'indemnisation pour l'utilisation du matériel privé a bien été augmentée, même s'il s'agit d'une hausse qui aurait pu être plus généreuse.

Discussion :

Nous constatons qu'il y a différentes manières de faire les visites en classe par la direction selon les établissements, certains annoncent la semaine où aura lieu la visite, d'autres la leçon et d'autres n'annoncent rien.

Le co-président souligne un autre succès : le comité a refusé la stratégie pour la formation continue qui lui a été soumise par le S2 et la CODESS. Lors de la discussion qui a suivi, le comité a obtenu les modifications demandées, notamment en ce qui concerne le remplacement des heures qui tombent.

Les mandats suivants ont été présentés et acceptés (sans modification ni ajout) à l'unanimité pour l'année 2023-2024 :

L'AFPESS

- représente ses membres à la FEDE en revendiquant une compensation du renchérissement plus.
- continue son travail au sein de Formation Fribourg pour accompagner l'enquête sur le temps de travail, interroger les résultats de cette enquête et défendre nos revendications pour la révision du RPens.
- revendique un soutien technique et pédagogique du côté S2/DFAC et des formations continues visibles et adaptées au besoin des enseignants dans le domaine de la numérisation.
- analyse les conditions-cadres pour la formation continue et vise à les améliorer.
- continue son travail dans le dossier EVMG/Matu2027.

9. Divers

Aucune proposition

10. Discussion et décision de l'AG au sujet l'adhésion collective de l'AFPESS à la SSPES

Le co-président souligne le travail que fait la SSPES, surtout dans le dossier de l'évolution de la maturité, grâce à un comité central compétent et engagé, qui défend nos intérêts. Avec cette proposition d'adhésion, il s'agit de montrer une solidarité au niveau national : nous bénéficions des fruits de ce travail et il serait juste de participer aussi aux frais engendrés par ce travail. Les membres qui sont déjà adhérents

verront leur cotisation à la SSPES baisser à 70.- ; les autres paieront une cotisation plus importante, mais tous recevront le *Gymnasiun Helveticum* cinq fois par an, il y a aussi des programmes de rabais, mais c'est surtout une question de solidarité. Pour le comité de l'AFPESS, cela représenterait également une décharge administrative, la gestion des membres étant effectuée par la SSPES.

Discussion :

Des questions portent sur les contraintes, obligations et éventuels doublons que représenterait cette décision. Urs Schneider répond que le seul désavantage serait l'augmentation de la cotisation. Il précise qu'il n'y aurait pas de doublon concernant les assurances juridiques, la SSPES n'en ayant pas. De plus en plus d'associations franchissent le pas, celles qui ne l'ont pas fait ont peut-être été freinées par l'augmentation de la cotisation ou par une méconnaissance du travail effectué par la SSPES.

La proposition est acceptée par 14 voix, aucune opposition et 4 abstentions.

La partie statutaire se termine à 17h37

Partie non statutaire

Discussion avec Lucius Hartmann (SSPES) et François Piccand (S2) sur la formation continue et la mise en œuvre de l'EVMG

Le co-président accueille et présente les invités, les remercie pour leur présence. Il annonce que deux thématiques seront discutées : la formation continue et l'évolution de la maturité. Il cède la parole au président de la SSPES pour qu'il présente les revendications principales de l'association concernant la formation continue.

Formation continue

Lucius Hartmann remercie l'AFPESS pour son invitation et se réjouit de pouvoir compter sur de nouveaux membres grâce à notre adhésion collective. Il explique que pour la SSPES, la formation continue est très importante, plusieurs prises de positions ont déjà été formulées, dont une en 2020 contenant des propositions qui sont devenues encore plus importantes avec l'évolution de la maturité. Celles-ci sont que l'on puisse avoir une offre importante, se former pendant les cours, avoir des remplaçants en cas de besoin et que des formations soient possibles au niveau national.

En effet, la maturité est un diplôme suisse et non régional, il faudrait favoriser les échanges entre les écoles pour renforcer cela, une plateforme centralisant les offres le faciliterait. Des formations plus longues (au moins 8 semaines) devraient de plus être possibles une fois tous les 10 ans et une fois dans la carrière, un semestre pour une formation pédagogique de plus longue durée. Tous les frais devraient être pris en charge par l'État.

Urs Schneider souligne que ce sont là de très bonnes idées et il se tourne vers François Piccand qui remercie l'AFPESS pour son invitation ; il souligne également le travail effectué par la SSPES et son président.

Il reconnaît que les besoins de formation continue sont présents. Ces revendications arrivent au niveau des cantons et chacun a ses manières de faire et ses solutions, difficiles à comparer. Concrètement : il partage l'idée selon laquelle la formation continue est très importante pour le développement personnel, mais il se demande comment trouver les bons moyens pour l'encourager. Les pistes de la SSPES seraient là pour la favoriser, alors qu'il faut voir que la formation continue n'a pas bonne presse, preuve en est le budget de 45'000.- par année qui n'est jamais épuisé. Il y a donc un problème de fond, il y a une difficulté d'accès, mais lui-même soutient un accès plus simple (par ex. ZEM CES), les HEP et HES ont pour mandat de proposer des cours, donc dans certains cantons on demande de ne pas aller ailleurs pour suivre des

formations. Ce n'est pas le cas à Fribourg. La ZEM CES demande de faire un site internet, mais les Hautes Écoles doivent être d'accord, or ce n'était pas le cas. Le but de la webpalette (<https://webpalette.ch>) sera de développer cette idée.

Au niveau du canton, on a cherché à développer l'offre avec l'université, on reçoit régulièrement des offres. On espère que des offres naîtront des rencontres entre enseignants au collège et à l'université. L'intégration de la HEP dans l'université pourra peut-être pallier ce problème ; proposer des offres proches et qui attirent des gens d'ailleurs. Pour l'instant, on va ailleurs et les autres ne viennent pas beaucoup à Fribourg.

De plus, l'importance de la formation continue dans les établissements n'est pas à négliger, il faudrait aussi l'encourager, même si ça s'est déjà bien développé avec la numérisation. Le montant donné aux écoles pour de la formation continue à l'interne est d'environ 3000.-.

Passons aux désaccords : la description de fonction mentionne environ 50-80 heures par année qui sont exprimés en pourcentages. Si on se forme pendant des heures d'enseignement, on réduit le pourcentage alloué à l'enseignement. A l'école obligatoire, la formation se fait en dehors des cours, alors que dire de l'égalité de traitement ? Les directives sont anciennes, elles datent de 2008 et stipulent que 50% du temps de formation peut se faire pendant et en dehors des cours. Les demandes de formation qu'il reçoit ne sont presque jamais pendant les vacances, même s'il y a des offres qui existent, donc la règle n'est pas respectée. Les indemnités dépendent de règlements sur le personnel, on ne peut pas les changer comme ça. Il s'agit là d'une des données qui sera discutée aussi au vu des résultats de l'enquête sur le temps de travail. Le nouveau règlement est prévu pour 2025.

En ce qui concerne le congé sabbatique, il en a déjà été question en 2015 dans le cadre des discussions sur l'accès direct à l'université. Pour améliorer les liens entre nos institutions, il faudrait ces congés sabbatiques. Certains cantons ont ces possibilités, mais le quota est rarement entièrement utilisé.

Urs Schneider souligne qu'on peut quand même changer cela sans trop de risque, François Piccand répond qu'il est pour et il le défendrait.

Urs Schneider demande s'il y a des besoins que les membres souhaitent exprimer, par rapport aux contenus, aux conditions cadres, des exemples ?

Vincent Robadey relève qu'il y a un problème valorisation de ce qu'on fait : il n'y a pas d'augmentation salariale, par exemple. Comment faire pour que ce soit quand même valorisé dans notre établissement ? De plus, les différentes procédures nécessaires sont compliquées, ce qui freine les enseignants.

François Piccand approuve et souligne l'importance de savoir ce qui se fait ailleurs. Le formulaire de demande va changer et se simplifier, la procédure sera simplifiée. Pour ce qui est de l'engagement d'un collègue pour donner une formation, c'est à voir. Pour les CAS, notamment pour le CAS d'enseignant formateur, c'est plus compliqué, ce sont des formations importantes et qui coûtent cher, on arrive à gérer cela avec des congés, mais c'est compliqué. Pour rebondir sur les échanges, mentionnés par Vincent Robadey : les possibilités de partir à l'étranger reviennent, mais c'est lourd (maison, famille) donc pourquoi pas le faire au niveau du canton ?

Delphine Hospenthal revient sur le budget, elle se demande si ce n'est pas parce que c'est difficile de s'inscrire et de gérer les cours en parallèle que le budget est sous-utilisé. L'organisation est compliquée et cela est un frein. Avec les revendications de la SSPES, on serait plus invités à faire des formations.

François Piccand ne pense pas que ça suffise. La formation continue est souvent vue comme un plus, mais elle n'est pas perçue comme obligatoire. Pour lui, la formation informelle par la lecture, ce n'est pas de la formation continue.

Ole Raemy exprime son désaccord et souligne qu'il y a des formations très utiles qu'on peut faire à la maison. François Piccand souligne les bienfaits d'échanges et de formations nouvelles vers lesquelles on ne serait pas allés soi-même, on devrait avoir cette ouverture. Il s'interroge : pour les élèves qu'est-ce qui est le mieux ? Delphine Hospenthal répond : avoir un prof bien formé. Pour François Piccand, si le prof est là c'est positif et sinon on peut trouver des solutions pour que tout ne soit pas perdu, mais ce n'est pas idéal. Etienne Widmer propose que l'État paie des remplaçants. François Piccand estime ça

prend peut-être encore plus de temps de le mettre au courant de la matière à travailler en classe, il rappelle qu'actuellement, les trois premiers jours d'absence ne sont pas remplacés.

Liliana Esteves demande pourquoi il faudrait à tout prix une égalité de traitement avec l'école obligatoire. Elle relève qu'il serait difficile dans le cas d'échanges entre cantons de faire des formations pendant les vacances scolaires alors que les calendriers ne sont pas les mêmes. Elle trouve – contrairement à ce que François Piccand avait évoqué précédemment – que d'aller dans une autre école d'un même canton ce n'est pas de la formation continue, car la situation reste très similaire. Elle relève qu'il y a là le risque qu'on se referme sur nous.

François Piccand le reconnaît et reconnaît également que les possibilités de rencontres sont importantes. Il souligne que ce thème reviendra dans les discussions futures.

EVMG

Urs Schneider projette le nouveau schéma illustrant la formation gymnasiale, pour en souligner la complication.

Lucius Hartmann souligne que la réflexion et le travail s'est fait dès le début du projet avec les profs : c'est précieux et très important. La SSPEs salue les éléments nouveaux du RRM révisé (pas de listes de matières, les nouveaux articles sur la mobilité et l'égalité des chances) et souhaite que l'on continue à travailler ensemble.

La SSPEs est plutôt contente, mais elle regrette qu'on ne soit pas allés plus loin, par exemple en instaurant plus d'examens à la maturité. Cela dit, la SSPEs est contente que les cantons aient encore une marge de manœuvre. La mise en œuvre sera un point d'attention : la participation des profs, du canton et des écoles, des ressources en temps et financières, ainsi que de la formation seront nécessaires dans ce but. On a le temps, il faut le prendre et ne pas se dépêcher. Il faut aussi avoir le courage de commencer quelque chose de nouveau, par exemple des combinaisons de branches, repenser la durée des heures de cours, les horaires, comment évaluer les compétences, etc. On ne doit pas tout changer mais on peut changer, il faut donc s'exprimer sur la direction qui nous semble bonne à prendre. Il y a déjà des idées innovantes ailleurs et on les connaît très peu : une étude de l'Université de Zürich a montré un tas de choses très intéressantes. Il ne faut pas oublier que le projet n'est pas terminé, mais que la mise en œuvre arrive.

Urs Schneider informe François Piccand qu'il a déjà mentionné les prochaines rencontres des responsables de branches et lui adresse la question suivante : comment peut-on se faire entendre dans ce processus ?

François Piccand partage la plupart des idées de la SSPEs. Le canton de Fribourg va profiter de l'occasion pour analyser ce qui se fait, la durée des leçons est une question qui se pose, par exemple. Il faudra voir cela et ses conséquences : la rétribution des enseignants, faudra-t-il penser à d'autres modèles de rétribution ? Il y a beaucoup de questions et tout le système pourrait bouger. Il appelle l'assemblée à s'engager, comme enseignant on pense à sa branche et à ses heures, mais on devra aussi adopter une vision plus large. L'organisation au sein de l'école doit avoir cette vision, la tendance romande est plutôt à l'alignement, alors qu'en Suisse allemande, on tolère des changements.

Au sein du Forum Martu2027, les enseignants sont représentés par l'AFPESS, il y a aussi des élèves, la commission d'école, beaucoup de partenaires importants. L'idée est d'avoir une réflexion commune avec tout le monde, la première rencontre était positive. Le travail va se faire au niveau des conférences de branches, des écoles, du canton. Le 8 novembre sera une journée importante, elle portera sur la consultation. Il y aura des groupes de travail et de projets, certains thèmes ont déjà été repérés et on sera toujours impliqués.

Vincent Robadey demande à quel moment les chefs de branches ont une légitimité pour proposer des Plans d'étude. Comment être sûrs que ce seront des personnes ayant les outils nécessaires pour réfléchir aux changements possibles ?

François Piccand reconnaît qu'il y aura peut-être des problèmes. Les plans d'étude seront validés par des experts de l'université, il faudra voir comment on sera accompagnés par le CERF/ZELF, le rôle des établissements reste aussi à déterminer. Il y a des formations qui existent sur comment gérer les groupes. Urs Schneider souligne que l'on pourrait s'inspirer des processus faits sur le plan national et donner les ressources et les expertises nécessaires.

Michelle Wüthrich demande comment se projeter sur les innovations, comment imaginer leur mise en œuvre ?

François Piccand répond qu'il y a déjà des idées, mais le processus est en cours, rien n'est décidé, on va justement se poser ces questions, on peut voir ailleurs comment cela est fait, mais on doit voir pour soi et on peut penser à de nouvelles solutions.

Vincent Robadey demande s'il serait envisageable pour les chefs de branche de cantons différents de se voir pour discuter des différentes approches.

François Piccand répond que la SSPES est l'organe qui propose ces possibilités d'échanges.

Etienne Widmer souligne qu'il s'agit là d'un grand chantier et il se demande pourquoi on cherche une mise en œuvre aussi rapide et un calendrier aussi serré.

François Piccand pense qu'on doit prendre le temps, mais qu'il y a aussi le risque de trop étaler. Le délai ultime pour commencer est 2029, maintenant nous tablons sur 2027, mais nous avons le temps et en cas de besoin, on décalera.

Urs Scheider souligne que ce serait dommage de se restreindre à cause du titre donné au forum.

Nathalie Magnin souligne que nous sommes en train de réfléchir à des changements qui pourraient impliquer des changements ailleurs, par exemple en termes de nombre d'heures et elle trouve cela déstabilisant de réfléchir sans savoir la dotation horaire. Elle questionne l'utilité de la réflexion sur les plans d'études dans cette situation.

Lucius Harmann approuve, mais il souligne également que ce sont des plans d'études nationaux. Il faut les raccourcir, les rendre plus concis, sinon on aura besoin de 5 ans pour tout faire ! Il faudra examiner le système dans sa globalité et non le détail.

François Piccand reconnaît que c'est difficile. Le 8 novembre il ne sera pas question du plan d'études cantonal, mais de notre point de vue sur le plan d'étude cadre de la CDIP. La grille horaire viendra après, puis le plan d'étude cantonal et ensuite on travaillera au niveau des établissements. Les décisions concernant la grille horaire seront prises par Mme Bonvin-Sansonnens.

Urs Schneider clôt la séance à 18h57, il remercie les invités et invite l'assemblée à se rendre à l'apéritif offert par la direction du Collège de Gambach.

Anna Pedrojetta